



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS publié le 05-05-25

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 05/05/2025

Reçu en préfecture le 05/05/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250430-DEC2025_082-CC



DECISION DU MAIRE N°2025-082

SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION

Nomenclature ACTES : 7.5

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

-Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération n° 20-07-08 du 23 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Sausset-les-Pins, a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code General des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération n°2025-04-04 du 03 avril 2025 concernant la mise à jour des délégations du Conseil Municipal au Maire,

Considérant la volonté de la commune de Sausset-les-Pins de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental 13 pour son projet de sécurisation de la commune par vidéoprotection.

DECIDE

ARTICLE 1 : De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental 13 dans le cadre du dispositif : Aide aux équipements pour la sécurité publique.

ARTICLE 2 : : L'aide du Conseil Départemental 13 est sollicitée afin de procéder à la sécurisation de la commune par vidéoprotection pour la commune de Sausset-les-Pins.

ARTICLE 3 : Monsieur le maire sollicite donc une aide financière du Conseil Départemental 13 à hauteur de 60% soit 44 902€ HT.



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 05/05/2025

Reçu en préfecture le 05/05/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20250430-DEC2025_082-CC



Article 4 : Le montant du projet estimé à 74 837€ HT réparti comme suit :

Dépenses	en € HT
Site 1: jardin du centenaire 2 bullet + radio Création 1 mat 8m Coffret batterie	18 245,10 €
Site2: corniche le belvedere 1MO Mat existant	16 820,80 €
Site 3: avnue des 3 communes 1 cam fixe mat existant coffret bat 760	7 894,24 €
Site 4: av Jean Moulin 1 cam fixe mat existant coffret bat 760	8 892,64 €
Site 5: route de la couronne vers tennis recup MO site 6 création 1 mat 8M	22 984,00 €
TOTAL	74 836,8 €

Article 5 : La dépense correspondante sera prélevée sur le budget communal 2025

Article 6 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 30/04/25



Le Maire,
Maxime MARCHAND

Estimatif détaillé du projet



Projet: Sécurisation de la commune par vidéoprotection

Dépenses	en € HT
Site 1: jardin du centenaire 2 bullet + radio Création 1 mat 8m Coffret batterie	18 245,10 €
Site2: corniche le belvedere 1MO Mat existant	16 820,80 €
Site 3: avenue des 3 communes 1 cam fixe mat existant coffret bat 760	7 894,24 €
Site 4: av Jean Moulin 1 cam fixe mat existant coffret bat 760	8 892,64 €
Site 5: route de la couronne vers tennis recup MO site 6 création 1 mat 8M	22 984,00 €
TOTAL	74 836,8 €

Aide	44 902,1 €	60%
Auto financement	29 934,7 €	40%

le 30/04/25
 MAXIME MARCHAND
 MAIRE



COMMUNE DE SAUSSET LES PINS**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**

Aide aux équipements pour la sécurité publique du Département des Bouches-
du-Rhône

N° de dossier AC – 027265

BENEFICIAIRE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT HT	%	SUBVENTION
COMMUNE DE SAUSSET LES PINS	Sécurisation de la commune par vidéoprotection	74 837€	60%	44 902€

Le Maire de Sausset-Les-Pins, atteste le plan de financement détaillé ci-après :

	FINANCEMENTS		
	COLLECTIVITE	MONTANT	TAUX%
COUT HT	DEPARTEMENT	44 902€	60%
	REGION		
	METROPOLE		
	ETAT :		
	AUTRES :		
	AUTOFINANCEMENT COMMUNE	29 935€	40%
	TOTAL FINANCEMENTS		
	TOTAL HT	74 837€	100%

Je soussigné, Monsieur Maxime MARCHAND, Maire de la commune de Sausset-Les-Pins, atteste la conformité des financements mentionnés ci-dessus.

Fait à Sausset-Les-Pins, le 30/04/2025

Maxime MARCHAND

Maire

